

3) L'habitat social et les squats

Journaliste : La politique de la province Sud, concernant l'habitat social, et plus particulièrement la restructuration de l'habitat spontané, autrement dit, les squats. C'est une bonne idée de les réhabiliter ? Quelle que soit votre réponse, quelles sont vos propositions ?

Philippe Gomès : Nous, on est vraiment, à Calédonie ensemble, extrêmement investis sur l'habitat social, et pas d'aujourd'hui. On ne s'est pas réveillés un matin en se disant : tiens, il y a des squats, ils ont pas l'eau, c'est curieux. Non, c'est un dossier auquel on a travaillé. On a organisé, en 2004, ce qu'on a appelé "Les états généraux de l'habitat social", qui ont duré pendant plus d'un an, qui ont associé tous les acteurs de la société civile, les acteurs institutionnels, les collectivités. Et ensuite, on a, à partir de 2006, organisé, chaque année, par la province Sud, une journée de l'habitat social pour faire le point sur la mise en œuvre des états généraux. On ne s'est pas contentés d'étudier, de faire des propositions, de tracer des perspectives, on a également mis en œuvre un certain nombre de mesures, je pense à la création de l'aide au logement. C'est le gouvernement de Marie-Noëlle Thémereau qui a mis en place cette aide qui bénéficie aujourd'hui à 4 mille familles et qui permet à ces 4 mille familles de payer leur loyer, aussi bien dans le parc des bailleurs sociaux que dans le parc privé conventionné. J'ai mis en place, avec Philippe Dunoyer, au 1^{er} février 2011, le prêt à taux zéro, qui permet aux classes moyennes calédoniennes, qui gagnent entre 200 et 600 mille francs CFP, d'emprunter jusqu'à 15 millions de francs CFP aux banques et les intérêts sont pris en charge par la Nouvelle-Calédonie, de façon à ce qu'elles puissent acquérir leur résidence principale. Je dis ça pourquoi ? Pour dire que Calédonie ensemble, et le logement de manière générale et le logement social en particulier, on connaît le sujet. Et donc, **je peux vous dire que ce qui est fait sur les squats, c'est dramatique pour notre pays. C'est la plus grosse erreur qui n'ait jamais été accomplie par une collectivité dans ce domaine-là.** Pourquoi ? Point un : on refait l'erreur qui a été faite dans les années 60-70, avec les quartiers Nord de Nouméa, qui sont devenus au fil du temps des ghettos ethniques et sociaux. Donc, bien évidemment, tout le monde a dit : c'est pas comme ça qu'on construit un destin commun, c'est par la mixité sociale et ethnique, y compris dans la ville, dans l'aménagement de la ville qu'on peut construire ce destin commun. Point deux : **on crée deux catégories de citoyens : ceux qui s'installent sans droit, ni titre, et qui, à un moment, sont régularisés ou légalisés, moyennant le paiement d'une redevance et puis celles et ceux, les plus nombreux, qui eux, pour devenir propriétaires, doivent acheter, doivent emprunter, doivent s'endetter et qui ne sont pas allés s'installer là où bon leur semblait pour avoir la perspective d'être régularisés.** Enfin, point trois, dans cette affaire de régularisation : des squats ont conduit inexorablement, et je donne rendez-vous aux auditeurs dans quelques mois et dans quelques années, les abords de l'agglomération à une explosion du phénomène des squats. Si les gens du Nord et des îles ou de Wallis et Futuna viennent aujourd'hui aux abords de l'agglomération,

c'est pas par l'opération du Saint-Esprit. C'est parce que, bien évidemment, les lumières de la ville attirent. C'est bien évidemment parce qu'il y a des possibilités d'emplois, bien évidemment parfois pour suivre la scolarisation des enfants. Et maintenant qu'on donne ce signe "Installez-vous, vous allez être régularisés", vous allez voir ce que ça va donner. C'est-à-dire que c'était encore un phénomène maîtrisable jusqu'à maintenant...

Journaliste : Un appel d'air, vous voulez dire...

Philippe Gomès : Un formidable appel d'air ! Et c'est bien normal que les gens comprennent ça comme un appel d'air. Et donc, **vous allez voir la presque île de Nouville, à échéance de dix ans, ce sera l'équivalent, à Nouméa, des favelas qu'on connaît dans un certain nombre de pays d'Amérique du Sud.** Jusqu'à maintenant, le phénomène était gérable. Les deux recensements que j'ai fait mener à la province, celui de 2006 et 2008, concernant les squats, indiquent qu'il y a 1500 cabanes qui hébergent 1800 familles. Donc, c'est encore du domaine du gérable, c'est du domaine de l'absorbable. On peut arriver à reloger, au fil du temps, sur une décennie, les squatteurs. Mais dès lors que ça aura explosé, comme la mesure aujourd'hui y conduit, à partir de ce moment-là, ce ne sera plus gérable, et effectivement, on sera condamnés comme aux Antilles ou comme ailleurs, à vivre avec des favelas, des bidonvilles, des squats comme on dit chez nous, aux abords de nos villes. Et c'est un échec en termes de destin commun, c'est un échec en termes d'urbanisme, c'est un échec en termes social.

Journaliste : Est-ce qu'on peut considérer que c'est aussi un choix de vie d'une certaine classe de la population, de vivre justement comme ça ?

Philippe Gomès : Ben non. Ça, c'est vraiment une vision d'Européens sur les Océaniens. Ça me fait toujours rire, ça. Prenez les deux enquêtes de 2006 et de 2008, c'est des enquêtes qui sont publiques, elles ont été faites sur six mois, elles ont été cofinancées par l'État et la province Sud : chaque squat, dans chaque maison, les enquêteurs sont allés taper pour faire le recensement des familles, identifier les revenus, les ethnies, le mode de vie, etc. Et bien évidemment, dans l'ensemble de l'enquête, il y a, à un moment donné, une question qui est posée : est-ce que vous souhaitez rester dans le squat ou est-ce que vous souhaitez trouver un logement ? Et à votre avis, quelle est la réponse ? 80 % souhaitent avoir un logement. Donc oui, votre observation est juste pour 20 % de la population qui vit dans les squats et qui dit : je veux y rester, ça me convient, c'est mon mode de vie. Mais il y en a huit sur dix qui disent : non, non, camarade, moi, je veux aussi un logement, je ne veux pas rester dans ces conditions-là. Qu'on s'entende bien : moi, je ne suis pas contre l'amélioration des conditions de vie dans les squats, ça aurait d'ailleurs dû être fait de longue date, soyons sérieux. Les communes, sauf la commune du Mont-Dore qui vient juste de le faire, là, mais les autres communes de Nouméa et de Dumbéa ont, de longue date, amené l'eau notamment aux squats. Il

appartient aux communes aussi d'organiser le transport scolaire. Donc, qu'on permette de meilleures conditions d'hygiène et de vie, dans les squats, ça va de soi.

Journaliste : Considérons que ça pourrait être des mesures transitoires, selon vous.

Philippe Gomès : **C'est ça, mais il faut que ce soit transitoire, de manière indispensable, et qu'on ne légalise pas, on ne régularise pas une situation qui est une situation qui n'est pas acceptable pour le pays et pour ces familles.** Je voudrais aussi revenir sur un autre argument qui a été utilisé, parce que celui-là, il est carrément hallucinant, c'était dans le discours de Pierre Frogier à l'assemblée de la province Sud, dont je vous recommande la lecture, et qui disait : en plus, en relogant les squatteurs dans les logements sociaux, on empêche des gens qui demandent des logements sociaux de pouvoir accéder à un logement social. Donc, il mettait en concurrence des Calédoniens, de toutes origines, qui ne sont pas dans les squats, qui veulent un logement social et les squatteurs qui prendraient la place des autres Calédoniens. C'est totalement faux, c'est une méconnaissance intégrale basique de ce dossier. On ne met jamais, dans un programme de logement social, quel qu'il soit, au FSH, à la SIC ou à la Sem d'Agglo, plus de 15 % de squatteurs. Jamais. Pourquoi ? Parce que 15 % de squatteurs déjà dans un programme de logement social, étant donné qu'il faut qu'ils s'habituent à de nouvelles conditions de vie, dans un nouvel environnement, il faut pouvoir les mélanger avec d'autres catégories de population, à la fois ethniques et sociales, pour faire en sorte que ce programme de logement social soit une réussite. Donc les chiffres, ils sont accessibles sur le rapport de la Chambre des comptes, il y a un site Internet, allez-y, ils ont rendu un rapport sur l'habitat social, et ils ont rendu rapport sur la politique que nous avons menée à la province Sud, de 2004 à 2009. Qu'est-ce qu'ils disent ? C'est pas moi qui le dis, Philippe Gomès, c'est la Chambre des comptes qui, pourtant, d'habitude, n'est pas toujours très orientée vers les compliments, quand elle analyse les politiques publiques. La Chambre des comptes, elle dit : *« la politique d'habitat social, menée de 2004 à 2009, a été remarquable. Des avancées substantielles ont été obtenues. La production de logements sociaux a été multipliée par trois. »* On est passés, grosso modo, de 300 logements sociaux à 900. Et la Chambre des comptes recommande de continuer à produire 1100 logements sociaux au moins par an, pour absorber, d'abord, la démographie locale, et puis ensuite, bien sûr, pour le cas échéant, continuer de dé-squatter les zones qui l'ont été. Ce que je veux dire, c'est que le travail qui avait été entrepris est un travail qui portait ses fruits, 1500 cabanes, c'est absorbable, sur une décennie. On peut dire : on va réussir à en absorber 100 à 150 par an, de façon à dé-squatter totalement la zone. Est-ce que ça a été fait ? Oui. La Chambre des comptes, là aussi, de 2002 à 2008, regardez les chiffres, ils disent qu'on a relogé 750 familles de squatteurs. Donc, on a fait la preuve sur six ans, à raison d'une centaine par an, qu'on pouvait arriver à régler le problème. Désormais, je vais vous dire, on a tué dans l'œuf cette possibilité, on a fait un appel d'air extraordinaire et ça va générer, à l'échelle de l'agglo, à échéance de 10 ou 20 ans, des problèmes d'aménagements de la ville qui sont évidents. **Si on met les Kanaks**

et les Wallisiens dans des squats, qu'on les régularise ensuite, et puis le reste de la ville non-océanienne dans d'autres quartiers, vous comprendrez que ça a un nom, ça s'appelle l'apartheid et c'est un apartheid de fait, et c'est terrible pour la vie de tous les Calédoniens dans l'agglomération.

Journaliste : En tout cas, c'est antinomique par rapport au destin commun ?

Philippe Gomès : Au total..., je suis désolé, je suis un peu lent sur le sujet, je m'en excuse, mais tout ça, c'est la même politique. Enfin, ce que je veux dire, c'est qu'il y a le drapeau pour les uns, le drapeau pour les autres. Il y a les quartiers pour les uns, il y a les quartiers pour les autres. Nous, à Calédonie ensemble, on n'est pas du tout dans cette logique-là, on n'est pas pour le développement séparé des communautés. On est véritablement, même si c'est difficile, pour la construction d'un peuple calédonien, non pas le peuple kanak d'un côté, et les autres peuples de l'autre, mais des peuples qui, au fil du temps, à travers nos enfants et nos petits-enfants, constitueront un seul et même peuple. C'est cette exigence qu'on a, là, pour notre pays, et non pas chacun de son côté où on essaye de cohabiter en paix. C'est largement insuffisant, comme ambition, pour notre pays.